



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir de l'humanité ne peut se jouer à « coups de poker nucléaires »

La France doit ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

L'article paru dans Ouest France le mardi 15 septembre et intitulé "**Les Rafale vont faire un poker au-dessus de nos têtes**" ([source](#)), en rendant publique l'existence de cet exercice de simulation de frappes nucléaires sur la base nucléaire de l'Île Longue et d'autres sites, montre à quel point la France comme les autres pays dotés de l'arme nucléaire sont, prétendument au nom de la paix et de notre sécurité, engagés dans une course suicidaire pour l'ensemble de l'humanité.

Pour le Mouvement de la Paix, ces révélations confirment s'il le fallait que la France a abandonné la dissuasion comme prétendu socle absolu de sécurité et a admis son possible échec, pour envisager encore plus clairement la possibilité d'une utilisation en premier de l'arme nucléaire comme arme du champ de bataille, par une frappe atomique dite "d'ultime avertissement".

Le danger est d'autant plus grand que des traités limitant la course aux armes nucléaires sont remis en cause par les USA, suivis par la Russie. Les propos du lieutenant-colonel Raphaël rapportés par Ouest France lorsqu'il dit « bien malin celui qui se dirait infaillible pour préparer un équipage à une frappe nucléaire » ou encore que « les pilotes d'alors et ceux d'aujourd'hui, rigoureux et droits, savent parfaitement que leur action éventuelle, en cas de décision du Président de recourir à l'arme atomique, ne serait pas anodine » montrent encore plus l'ampleur du danger.

Le Mouvement de la paix, au vu de ces révélations, souligne la justesse du point de vue exprimé par les Hibakushas (survivants d'Hiroshima et Nagasaki) qui dans un appel international soutenu par des millions de signatures indiquent que « *aujourd'hui, l'humanité se trouve à la croisée des chemins. Ou nous sauvons notre planète bleue telle qu'elle est, avec tous ses êtres vivants, ou bien nous nous acheminons vers l'autodestruction. Les armes nucléaires pourraient éliminer l'espèce humaine, ainsi que toutes les autres créatures vivantes* ». Les armes nucléaires sont dangereuses pour la survie de l'humanité, juridiquement illégales, économiquement dispendieuses à travers le gaspillage de ressources qui privent l'humanité de moyens pour une **sécurité humaine** (physique, sanitaire, économique, écologique et sociale), enfin moralement inadmissibles et criminelles comme l'a rappelé le Pape à Nagasaki en 2019.

Grâce aux mobilisations, le vote à l'ONU en 2017 par 122 États d'un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (**TIAN**) a ouvert la voie vers leur l'élimination. A ce jour, 45 États ont ratifié ce traité qui entrera en vigueur après 50 ratifications. Il permettra la mise en œuvre de l'article 6 du Traité de Non-Prolifération (**TNP**) qui prévoit leur élimination et qui engage la France qui l'a signé.

Comme l'a indiqué Mr Guterres, secrétaire général de l'ONU le 26 septembre 2019 «*Les armes nucléaires représentent un danger inacceptable pour l'humanité. N'oublions pas que la seule véritable façon d'éliminer la menace des armes nucléaires est d'éliminer les armes nucléaires elles-mêmes*».

C'est pourquoi à l'**occasion de la journée internationale de l'ONU pour l'élimination totale des armes nucléaires du 26 septembre**, le Mouvement de la Paix, comme les 150 organisations regroupées dans le collectif national «En marche pour la Paix» appelle le Président de la République et le gouvernement à répondre à l'aspiration des françaises et des français, qui à 78 % sont favorables au désarmement nucléaire et à 68% favorables à la ratification immédiate du TIAN par la France.

Le Président de la République devrait se saisir de l'opportunité de cette journée internationale pour annoncer que la France entend concrétiser ses engagements au titre de l'article 6 du TNP, en signant et ratifiant le TIAN.

***Le Mouvement de la Paix
Le 24 septembre 2020***

Contacts :

Edith Boulanger : edith.boulanger@mvtpaix.org

Roland Nivet : roland.nivet@mvtpaix.org

Porte-paroles nationaux du Mouvement de la Paix